



**Réunion du Comité Directeur
du Comité Départemental d'Esgrime
de la Seine-Saint-Denis
19 mars 2008**

L'an Deux Mille Huit, les membres du Comité Directeur du Comité Départemental d'Esgrime de la Seine-Saint-Denis se sont réunis le 19 mars à LIVRY-GARGAN.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Le Bureau ainsi composé :

PRESIDENT	Monsieur Didier MORANNE
SECRETAIRE-GENERALE	Mademoiselle Martine BIDARD
SECRETAIRE ADJOINT	Monsieur Yves de LAMBALLERIE
TRESORIERE-ADJOINTE	Madame Cathy MOREAUX

constate, d'après cette feuille certifiée sincère et véritable, que 10 membres du Comité Directeur sont présents ou représentés. 4 membres sont excusés : Mesdames Christine DHERBILLY d'AULNAY-SOUS-BOIS, Madame Catherine STRELETSKI, Madame Déborah GIOVETTI de VILLEMOMBLE et Monsieur Jaime DE OLIVEIRA de GAGNY ; 1 membre est absent : Monsieur Georges AMZEL des LILAS.

Autres personnes présentes sur invitation du CD93 :

Madame Mauricette LEFEBVRE	BOBIGNY
Monsieur ACUTI	VILLEMOMBLE

Le quorum étant atteint, Le Président, Monsieur Didier MORANNE, ouvre la séance à 20h45. Il remercie la municipalité et le Cercle d'Esgrime Jean MORET de recevoir cette réunion en leurs locaux.

Madame Cathy MOREAUX, au nom de Madame Christine DHERBILLY, remercie le CD93 de son geste délicat lors des obsèques de son père, geste qui l'a beaucoup touchée.

1) LECTURE ET APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU 19 DECEMBRE 2007 ET DU 20 FEVRIER 2008

La Secrétaire Générale, Mademoiselle Martine BIDARD, procède à la lecture du compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2007. 2 modifications sont demandées (voir P.V.).

Modifications faites, le procès-verbal est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Monsieur Xavier HEBERT informe le CD93 que le Proviseur du Lycée BOULOUCHE à LIVRY-GARGAN est favorable à l'ouverture d'une classe sports études Escrime. Il faudrait que le Président et des membres du CD93 puissent le rencontrer.

La Secrétaire Générale, Mademoiselle Martine BIDARD, procède à la lecture du compte-rendu de la réunion du 20 février 2008. Monsieur Yves de LAMBALLERIE de COUBRON explique que le 1^{er} regroupement Fleuret entre des tireurs de VILLEMOMBLE et de COUBRON s'est réalisé à l'initiative de Maître Pascal IGNACE et que celui-ci a été rémunéré par le club. Monsieur Thierry DORBE de VILLEMOMBLE explique que la 1^{ère} version du dossier concernant la compétition Valides / Handicapés du 26 avril 2008 ne portait pas le logo du CD93, ce dont il s'excuse. Une deuxième version a été tirée avec le logo, puisque le CD93 a accordé une subvention de 1200€ au club.

Le P.V. de la réunion du CD93 du 20 février est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2) ELECTION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES ELECTIONS

Le CD93 procède à l'élection de la Commission de Contrôle des Elections. Les membres de cette Commission ne doivent ni être élus au Comité Directeur actuel ni présenter leur candidature pour le prochain.

Trois candidats se présentent et sont élus :

Madame Josette HEBERT de LIVRY-GARGAN

Monsieur Michaël THOMAS de GAGNY,

Monsieur ACUTI de VILLEMOMBLE.

3) FETE DES JEUNES

La Fête des Jeunes aura lieu cette année en Province, à LYON.

Le Président, Monsieur Didier MORANNE, propose que le CD93 prenne en charge une partie des frais de déplacement des Maîtres d'Armes du Département à cette manifestation. Proposition est faite de rembourser, sur présentation de factures, 150€ sur les frais de déplacement des Maîtres d'Armes.

La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Le Président propose également que soient récompensés les tireurs qualifiés à la Fête des Jeunes dans la limite du budget. Il est proposé d'offrir un bon d'achat de 90€ à chaque qualifié du Département. La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Pour le déplacement à l'Interzone du Creusot, il est proposé que le CD93 prenne en charge 60€ sur les frais de déplacement de chaque qualifié à cette compétition fédérale.

Les capitaines d'Equipes pour la Fête des Jeunes ont été désignés :

Fleuret Hommes : Maître Pascal IGNACE

Fleuret Dames : Maître Corinne MAÎTREJEAN

Sabre Hommes : Maître CALVEZ

Sabre Dames : Maître SERRE

Epée Hommes : Maître Cyrille BESNARD

Epée Dames : – équipe 1 : Maître Jean-Luc LE BAIL

– équipe 2 : Mademoiselle Martine BIDARD

Lors de la finale de l'Entraînement des Jeunes sabre le 25 mai 2008 aura lieu un regroupement des arbitres départementaux, régionaux et nationaux.

Enfin chaque Commission d'armes disposera d'un budget de 1800€

Au 10 avril 2008, le CD93 compte 1194 licenciés, soit 883 hommes et 311 femmes.

Les regroupements à l'Epée Féminine auront lieu les 3, 10, 17 avril, 15, 22, 29 mai 2008.

Les désignés pour les regroupements Minimes sont-ils prévenus par la Commission d'Armes ? demande Maître FILLION. Ne serait-il pas possible d'organiser les épreuves d'épée masculine et féminine au même endroit, ce qui faciliterait le travail des Maîtres d'Armes et des bénévoles organisateurs ? Ajoute-t-elle.

Il faudrait s'atteler à la rédaction de la convention avec la DDJS.

Concernant l'achat de pistes, le CD93 a rappelé les fournisseurs de matériel d'escrime. Planète Escrime nous propose un prix TTC de 1950€, marquage des pistes compris ; ce qui est moins cher qu'ALLSTAR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président, Monsieur Didier MORANNE, lève la séance à 22 heures 05.

Le Président du CDE93 :

La Secrétaire :

Didier MORANNE

Martine BIDARD